



## Orientation : un site Web pour échanger directement avec des étudiants

Orientation : un site Web pour échanger directement avec des étudiants : Inspire-orientation.org, qui vient d'être labellisé par le ministère de l'enseignement supérieur, propose d'effectuer un test d'orientation puis d'entrer en contact avec les étudiants des formations proposées. Depuis le 22 janvier, et jusqu'à la mi-mars, quelque 800 000 lycéens et candidats en réorientation sont invités à inscrire sur Parcoursup, la nouvelle plate-forme d'orientation post-bac, leurs vœux d'études supérieures. Encore faut-il savoir ce qui est susceptible de les intéresser parmi les... 13 000 formations proposées. Pour cela, dans la myriade de sites Web ou applications mobiles proposant des tests d'orientation aux élèves, un nouvel acteur entend bien se faire une place :

Inspire-orientation.org. Nouveau, pas tout à fait. Lancé en version « pilote » en 2015 par l'association à but non lucratif Article 1 (issue de la fusion entre les associations Frateli et Passeport avenir) qui promeut l'égalité des chances, le site propose gratuitement un test d'orientation personnalisé et la possibilité d'échanger avec des étudiants des filières proposées. Labellisé officiellement cette semaine par le ministère de l'enseignement supérieur dans le cadre des initiatives « Parcours de réussite » destinées à accompagner son « Plan étudiants », il se donne comme objectif de « pouvoir répondre à 200 000 jeunes » en 2018. Lire aussi : Parcoursup : les cinq choses à savoir sur la plate-forme qui succède à APB « Prioriser son orientation »

Inspire-orientation se veut complémentaire de la plate-forme Parcoursup et des différentes plates-formes Internet de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep.fr, Monorientationenligne.fr, etc.). Mais pas question de remplacer les conseillers d'orientation, veut rassurer Boris Walbaum, coprésident d'Article 1 : « Eux sont là pour apporter des réponses précises et expertes aux questions que se posent les lycéens, ce n'est pas notre travail. Nous sommes là pour aider le jeune à prioriser son orientation. » Lire aussi : APB : des applis pour choisir ses études supérieures

Concrètement, après une vingtaine de questions sur la série du bac qu'il a suivie, ses notes dans différentes matières (langues, français, mathématiques, sport, etc.), son intérêt pour tel ou tel domaine disciplinaire ou ses activités extrascolaires, l'internaute se voit proposer « les filières qui peuvent l'intéresser et dans lesquelles s'orientent souvent les personnes qui ont le même profil », résume Boris Walbaum. Il peut ensuite découvrir ces différentes « pistes d'études » à travers des fiches complètes présentant les différentes formations sur un thème, leurs débouchés, etc. Algorithme

Pour arriver à ces propositions, un algorithme examine la cohérence des réponses de l'internaute avec des statistiques nationales sur le profil et le niveau scolaire des étudiants de chaque filière. Une manière de lui donner aussi une idée de ses « chances » d'être pris dans la filière, lorsque celle-ci opère un processus de sélection. Cet algorithme prend aussi en compte le lycée d'origine de l'élève et « l'effet établissement » : « On ne peut pas laisser croire aux jeunes que, pour toutes les filières du supérieur, un 15/20 au lycée Louis-le-Grand vaut un 15/20 dans un autre établissement... », assume Boris Walbaum. A l'heure où la réforme du baccalauréat, qui doit être annoncée le 14 février, fait craindre à certains l'instauration dans les établissements de bacs « maison » et de lycées à deux vitesses, l'élément ne manquera pas d'interpeller parents et sociologues. Lire aussi : Syndicats et professeurs mobilisés contre la réforme du baccalauréat

Interagir avec des étudiants « éclaireurs »

L'autre objectif affiché de la plate-forme d'orientation est d'élargir l'horizon des jeunes en leur faisant découvrir des formations. Les premières remontées montrent qu'« une piste sur deux proposées par Inspire n'était au départ pas envisagée par les jeunes, une sur trois n'était carrément pas connue », explique Muriel Ekovich, la responsable du programme Inspire au sein de l'association. Cette ouverture du champ des possibles est renforcée, selon elle, par la possibilité offerte par la plate-forme d'interagir directement avec des « étudiants éclaireurs » des différentes filières. Quelque 15 000 étudiants bénévoles ont en effet répondu à l'appel lancé sur les réseaux sociaux, et informent les jeunes utilisateurs du site. « Mon vécu et mes galères passées peuvent leur être utiles » « Les questions portent souvent sur l'emploi du temps des formations, les procédures administratives, l'ambiance, les différences par rapport au lycée, etc., commente Morgane Tiberti, 24 ans. Mon vécu et mes galères passées peuvent leur être utiles et répondre à leurs questions. »

Etudiante « éclairseuse » pour les classes préparatoires littéraires jusqu'en décembre, elle est aujourd'hui salariée de l'association, chargée de l'animation de la communauté des éclaireurs de la région Ile-de-France. Selon elle, la plate-forme aide à l'égalité des chances en permettant de contacter des gens « qu'on n'a pas forcément dans son réseau amical, familial, etc. ». Lire aussi : Parcoursup : nouvelle procédure d'admission post-bac, nouvelles craintes Un vrai système de réseautage et de mentorat numérique en quelque sorte. « L'idée est intéressante », commente prudemment Bruno Devauchelle, spécialiste des usages du numérique dans l'éducation. Cette « nouvelle piste offerte aux lycéens » dans leur parcours d'orientation s'inscrit, selon lui, dans un « récent mouvement de libéralisation » de l'orientation en France. Historiquement centralisée par l'Etat à travers son système scolaire, ses centres d'information et d'orientation (CIO) et ses conseillers d'orientation, elle s'individualise progressivement avec, entre autres, l'appui du numérique. Participez à « O21 / S'orienter au 21e siècle » Pour aider les 16-25 ans, leurs familles et les enseignants à se formuler les bonnes questions lors du choix des études supérieures, Le Monde organise la seconde saison d'« O21 / S'orienter au 21e siècle », avec cinq dates : après Nancy (vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 décembre 2017, au centre Prouvé) et Lille (vendredi 19 et samedi 20 janvier 2018, à Lilliad), rendez-vous à Nantes (vendredi 16 et samedi 17 février 2018, à la Cité des congrès), avant Bordeaux (vendredi 2 et samedi 3 mars 2018, au Rocher de Palmer à Cenon) et Paris (samedi 17 et dimanche 18 mars 2018, à la Cité des sciences et de l'industrie). Dans chaque ville, les conférences permettront au public de bénéficier des analyses et des conseils, en vidéo, d'acteurs et d'experts, et d'écouter et d'échanger avec des acteurs locaux innovants : responsables d'établissements d'universités et de grandes écoles, chefs d'entreprises et de start-up, jeunes diplômés, etc. Des ateliers sont aussi prévus. Il reste des places pour participer à O21 Nantes ! Pour toutes les villes, les inscriptions se font gratuitement via ce lien. Lire aussi : En images : les temps forts d'O21, nos conférences pour s'orienter au 21e siècle, à Nancy Pour inscrire un groupe de participants, merci d'envoyer un e-mail à [education-O21@lemonde.fr](mailto:education-O21@lemonde.fr). L'éducation nationale étant partenaire de l'événement, les lycées peuvent organiser la venue de leurs élèves durant le temps scolaire.